



Paris, le 7 octobre 2016

APPEL D'URGENCE A LA SOLIDARITE PROTESTANTE

La Fédération protestante de France (FPF) appelle les protestants à se mobiliser pour les haïtiens suite aux dégâts matériels et humains considérables causés par le passage de l'Ouragan Matthew qui a frappé fortement le sud du pays le 3 octobre 2016.

Selon le Pasteur Emilio Jean Voltaire, président de la ligue des pasteurs du Sud en Haïti *« le grand sud est totalement dévasté, Eglises, écoles et maisons endommagées, emportées ou détruites, les pertes en vies humaines sont considérables et les disparus sont également recherchés. Les plantations sont ravagées et les têtes de bétails ont disparu. Aucune estimation exhaustive n'est encore possible par les autorités haïtiennes dépassées ; les familles sont livrées à elles-mêmes, sans rien. La Fédération protestante d'Haïti va monter une cellule d'urgence pour répondre aux besoins de nos frères et sœurs et nous lançons des appels de solidarité tant au niveau national qu'international afin de nous venir en aide ».*

Dans ce pays dépourvu d'infrastructures, où la population est extrêmement pauvre, la situation est dramatique. La Fédération protestante de France invite ses membres à la mobilisation tant sur le plan spirituel que matériel en faveur de la population sinistrée et manifeste son soutien à ses frères et sœurs de la Fédération protestante d'Haïti.

Les dons collectés seront entièrement dédiés à de l'aide d'urgence via 3 opérateurs membres du comité des appels d'urgence « solidarité protestante » qui agissent déjà sur place : Medair, le Sel et ADRA et à la Fédération protestante d'Haïti pour sa cellule d'aide d'urgence.

[Je souhaite faire un don \(CB – chèque – virement\)](#)

LE COMITE DES APPELS D'URGENCE "SOLIDARITE PROTESTANTE"

Vous pouvez adresser par voie postale vos dons à :

Fondation du protestantisme, 47 rue de Clichy – 75009 Paris

Les chèques ou virements doivent être libellés à l'ordre de «Fondation du protestantisme» Porter la mention «**Solidarité protestante-urgence Haïti**» au verso des chèques.

IBAN : FR76 3078 80010010 2078 2350 030Banque Neuflyze OBC Paris 8° (Pour les virements bancaires).

CODE BIC : NSMBFRPPXXX

Le comité des appels d'urgence « SOLIDARITE PROTESTANTE » se réunit en cas de crise majeure frappant un pays afin de mettre en place un soutien financier, institutionnel, humanitaire d'urgence. Ce comité, sous l'égide de la Fondation du protestantisme est composé de la Fédération protestante de France, la Fédération de l'entraide protestante, le DEFAP - service protestant de mission, les ONGs Medair, ADRA France et le Sel.

Les dons versés à la Fondation du protestantisme, fondation reconnue d'utilité publique, sont déductibles des impôts. Fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation du protestantisme voit ses comptes vérifiés et certifiés chaque année par un commissaire aux comptes. L'utilisation des ressources ainsi collectées fait l'objet d'une certification spécifique par le commissaire aux comptes et d'une transmission aux pouvoirs publics.

